# ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE ET DU HAUT MOYEN-AGE

## Recherches récentes, problèmes et problématique

par Claude Raynaud

En 1960, S. Gagnière proposait un premier "essai de chronologie typologique" sur les sépultures à inhumation de la basse vallée du Rhône (Gagnière 1975). Comblant une lacune criante de l'archéologie funéraire, cette étude allait connaitre un vif succès, donnant lieu à trois éditions successives et servant de cadre de référence à toutes les recherches ultérieures. Par la richesse de sa documentation, par la clarté de son exposé, par le caractère novateur de nombreuses hypothèses - aspect novateur que l'on ne mesure plus assez aujourd'hui - ce chercheur apportait aux archéologues de la France méditerranéenne un précieux outil qui jusqu'alors faisait défaut. Paradoxalement, les qualités de ce travail furent aussi la cause indirecte d'un essoufflement de la recherche dans le domaine funéraire, les définitions et les datations avancées par Gagnière étant utilisées de façon mécanique, sans discussion ni mise à jour critique, ce malgré la mise en garde de leur auteur (Gagnière 1975, 55). Dans le même temps, l'absence de recherches céramologiques sur les habitats de l'Antiquité tardive aggravait les problèmes de datation des sépultures par le mobilier funéraire.

En Languedoc comme ailleurs, une autre cause de stagnation des connaissances fut l'étroitesse du champ d'étude des sépultures. L'arbre cachant la forêt, les tombes, leur mobilier et leur typologie sont longtemps demeurés les seuls objets de recherche, le moyen (ici la typologie) devenant une fin en soi. Cette circonstance explique la rareté des recherches de longue haleine, s'attachant à l'étude exhaustive d'une nécropole. On ne peut guère citer que les nécropoles de la Brèche à Laudun, toujours inédite, et celle de Saint-Michel à Montpellier (Majurel, Ménager et Prades 1973). Hormis ces deux exceptions, de nombreux sites ont fait l'objet de fouilles ponctuelles dont on a beaucoup de peine à tirer quelque élément de synthèse (voir notamment Girard 1982, 166-167). Par là même, la recherche s'est longtemps privée des données de chronologie relative que procure l'étude des associations, des groupements de tombes et du développement topographique de la nécropole. Plus généralement, c'est la lecture ethnographique et culturelle de l'espace funéraire qui échappait à ces fouilles partielles.

Le renouvellement de la méthode d'approche et l'élargissement du champ de recherche est venu des régions non-méditerranéennes, plus tournées, et de longue date, vers les problèmes funéraires de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Age. Les grandes fouilles de nécropoles menées dans l'Est et le Nord de la France (voir une abondante bibliographie dans Young 1977, 73-81) ont favorisé l'avancement méthodologique, notamment pour ce qui concerne l'étude topo-chronologique des cimetières et la datation du mobilier funéraire. P. Périn a récemment dressé un copieux bilan de ces recherches (Périn 1980). Parallèlement, l'association de plus en plus étroite de l'archéologue et de l'anthropologue commence - enfin ! - à porter ses fruits : la moitié des informations scientifiques fournies par les nécropoles - les ossements - n'est plus considérée comme la portion congrue. En témoigne par exemple l'étude des nécropoles normandes, dont celle de Frénouville (Buchet 1978).

En Gaule du Sud-Est, nos voisins des régions alpines ont montré la voie ces dernières années par la fouille de grandes nécropoles comme celle de Sézegnin près de Genève (Privati 1983), et par une démarche globalisante insérant l'aire funéraire dans son environnement, comme c'est le cas à Hières-sur-Amby, dans l'Isère (Porte 1985). Dans cette région, le développement des recherches s'est traduit par la synthèse de M. Colardelle qui, reprenant la méthode typologique de S. Gagnière et élargissant le cadre d'approche à l'environnement de la nécropole, nous propose un excellent outil de recherche, qui déborde largement son cadre géographique d'élaboration (Colardelle 1983).

### 1. Les recherches récentes en Languedoc.

Depuis la publication en 1960 du travail de S. Gagnière, mis à jour en 1975, aucune étude consistante n'est venue enrichir sensiblement la documentation sur les nécropoles tardives. C'est là une constatation d'ordre général qui peut s'étendre aux problèmes de céramologie et aux habitats de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Age.

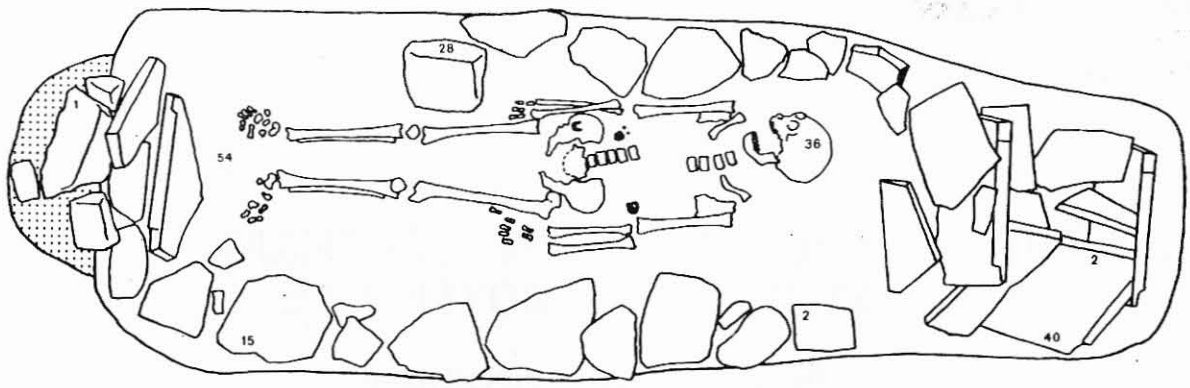


Figure 1 - Structure de réduction, à droite de la tombe (Lunel-Viel, Nécropole des Horts, tombe 23)

Le développement de l'archéologie de sauvetage dans la périphérie des agglomérations à la fin des années 1970 a joué un rôle déterminant pour le renouveau des recherches. Plusieurs nécropoles menacées de destruction par des travaux d'urbanisme ont ainsi pu être partiellement étudiées, d'abord à Sète en 1977 (Pellecuer 1983), puis à Balaruc (Pellecuer 1980), à Roujan (fouille M.G. Colin et M. Schwaller, Direction des Antiquités) et à Lunel-Viel (Raynaud 1986 a), plus récemment encore à Villeneuve-les-Béziers (fouille Y. Manniez). A ce stimulant conjoncturel s'est associé un profond regain d'intérêt pour la période tardo-romaine et le haut Moyen-Age. Parallèlement aux fouilles de nécropoles, l'étude des habitats, tant urbains (Narbonne, Nîmes) que ruraux (Balaruc, Loupian, Lunel-Viel, Pataran) a notablement précisé la datation des céramiques (Raynaud 1986 b). Entre autres apports, la fouille des habitats doit donc favoriser l'affinement de la chronologie des sépultures, tout au moins de celles qui contiennent du mobilier céramique. D'une façon plus générale, cette prise en compte globale d'une période incite le fouilleur à poser à son objet d'étude, le nécropole, des questions plus précises et plus nombreuses que par le passé.

Figure 2 - Lunel-Viel, Nécropole du Verdier, plan général. En noir, les tombes Nord-Sud

## 2. Questions et problèmes.

Sous son apparente simplicité, la fouille d'une sépulture, et plus encore celle d'une nécropole, cache une réelle complexité. La richesse de l'information doit, pour être correctement maitrisée et enregistrée, être préalablement soumise à un questionnement détaillé. Les questions qui n'auront pas été posées d'emblée ont peu de chances d'être résolues à postériori. Ces évidences méthodologiques peuvent paraitre superflues et communément admises. L'ampleur du retard des recherches dans notre région, retard que comblent très partiellement les fouilles récentes, incite toutefois à faire preuve d'une grande exigence et à poser nettement les conditions d'un avancement des connaissances.

En allant du particulier au général, depuis la détermination de la structure tombale jusqu'à l'insertion d'une nécropole dans son environnement, six séries de questions doivent être posées à tous les stades de l'enquête, à commencer par la fouille.

Le premier "problème" qui intervient est, bien sûr, l'identification de la sépulture. A la question : comment est bâtie la tombe ?, la fouille apporte généralement une réponse satisfaisante. Coffres en tuiles, bâtières, cercueils en plomb, amphores, et autres structures en matériaux non-périssables ne posent pas de gros problèmes d'identification. Il en va tout autrement dans le cas de structures en matériaux périssables, exception faite du cercueil en bois, dont les clous en fer facilitent la détermination. Les fouilles récentes de Lunel-Viel ont mis en évidence l'existence de tombes en coffre ou en bâtière de bois, de coffres mixtes en dalles et en bois (Raynaud 1986 a, 6). Ces structures, longtemps assimilées à des tombes en pleine terre (Gagnière 1975, 68) ne peuvent être mises en évidence sans une attention particulière portée aux cailloux entourant la sépulture. De même, les tombes en pleine terre ne peuvent être déterminées avec certitude qu'après l'examen attentif des connexions osseuses du squelette. Sans approfondir l'approche de l'architecture tombale, sur laquelle je reviendrai dans une autre intervention, ces exemples soulignent les dangers d'une détermination typologique préconçue et mécanique. A la question : "dans quelle catégorie existante puis-je ranger cette tombe ?", le fouilleur préfèrera donc les questions : "les éléments constituant cette tombe correspondent-ils bien à un type déjà défini ?", et "ne faut-il pas envisager un autre type ?". La typologie, en l'occurence celle de S. Gagnière, est conçue non pas comme en cadre contraignant dans lequel tout élément doit être "casé", mais au contraire il s'agit d'un outil en cours d'élaboration, susceptible d'être mis en cause et enrichi avec l'avancement des recherches. C'est là encore une évidence, mais on l'a trop oubliée.

Longtemps négligée par les fouilleurs, l'étude des marques de surface signalant la tombe est indispensable si l'on veut restituer une image de la nécropole telle qu'elle apparaissait avant son abandon. Question délicate car les structures de surface ont souvent souffert des labours profonds et d'autres formes de destruction, récupération de pierres, érosion. Les cas ne sont pas rares toutefois où une fouille attentive des niveaux archéologiques superficiels, supposés remaniés, a pu mettre en évidence des vestiges de telles structures. A Roissard (Colardelle 1983, 40-41), à Hières-sur-Amby (Porte 1985) des dalles dressées près des tombes fai-

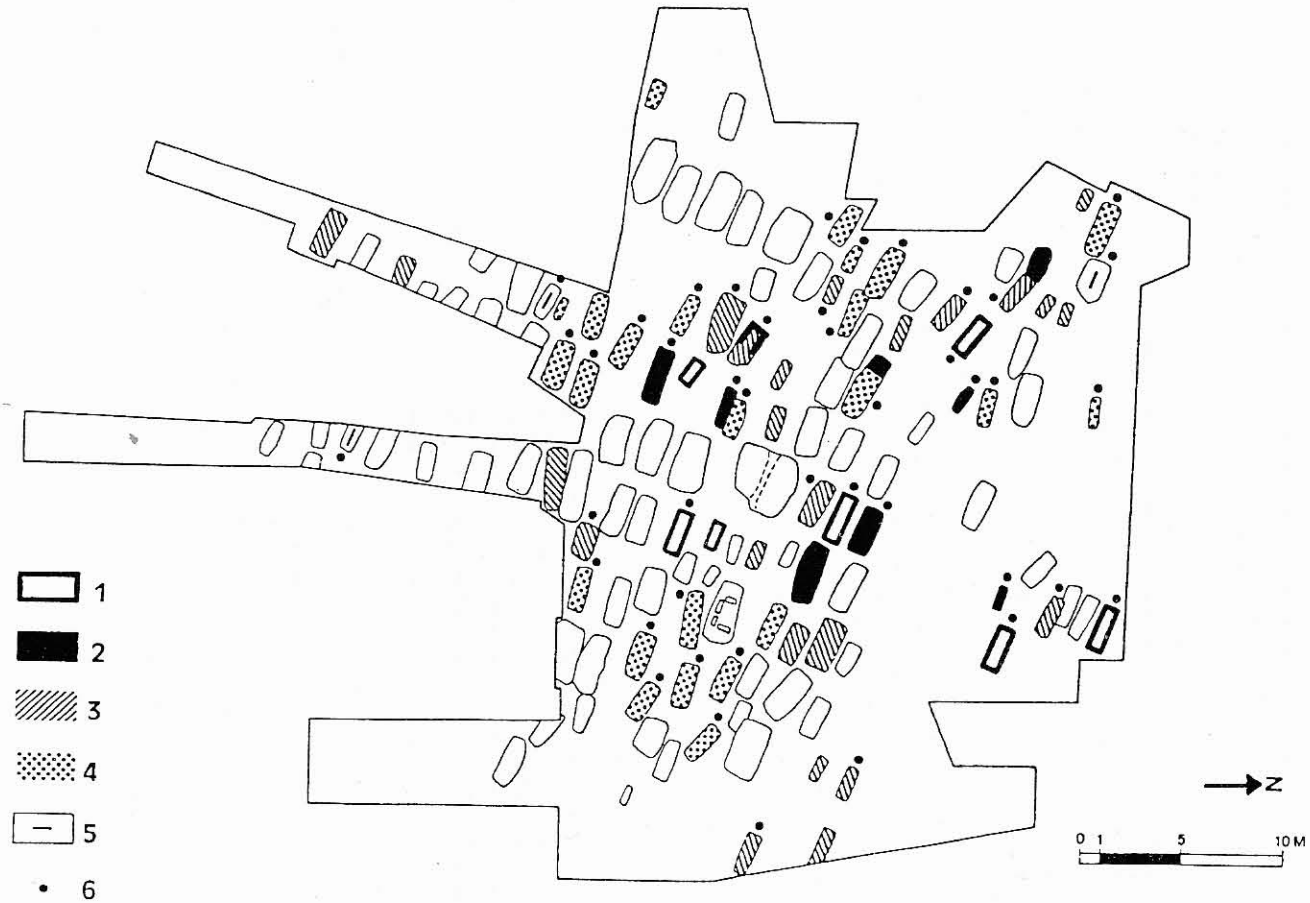


Fig. 3 . Nécropole des Horts, plan général et répartition des types de tombe. 1 : Sarcophage. 2 : Bâtière. 3 : Coffre en dalles. 4 : Coffre mixte ou en bois. 5 : Pleine terre. 6 : Mobilier funéraire.

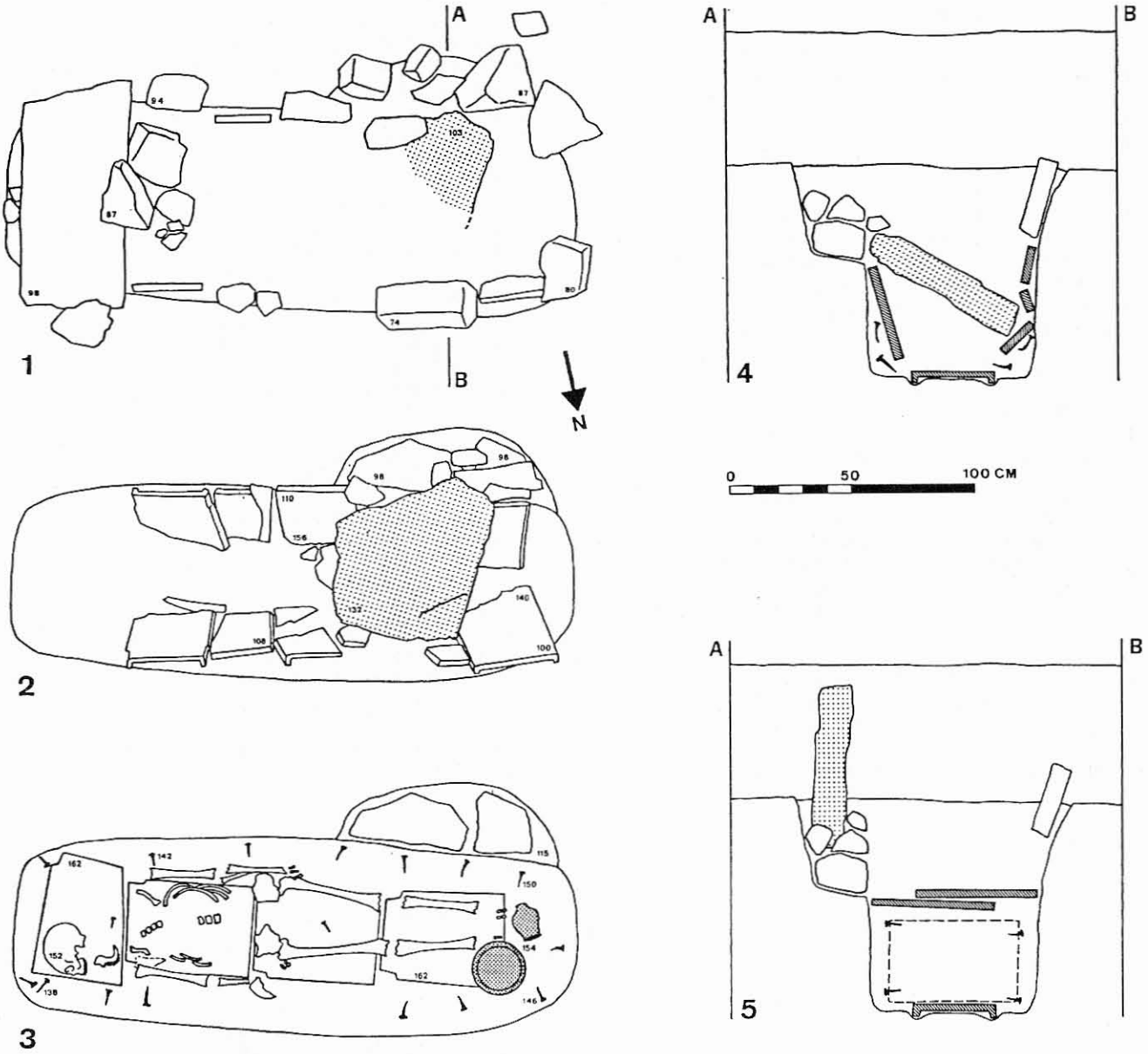


Fig. 4 . Nécropole du Verdier ; Stèle effondrée. 1 : Niveau supérieur, dalles de signalisation. 2 : Dalle effondrée sur les tuiles de couverture. 3 : Cercueil et sépulture. 4 et 5 : Coupe et restitution (tombe 67).

saient office de stèles. A Lunel-Viel, de nombreux indices de signalisation ont été observés : dalles effondrées au sommet de la fosse, pierres dressées aux angles des fosses, trous de poteaux ou de marques végétales (arbustes ?), chappes de béton de tuileau, tas de pierres, moellons empilés sont fréquemment disposés au sommet de la fosse, 30 à 60 cm au dessus de la sépulture. Sur ce site, l'étude des voies empierrées situées à moins d'un mètre de certaines tombes et des sols en terre battue assure l'identification de ces marques de surface. Ces vestiges ont subsisté malgré des labours récents et doivent exister sur d'autres sites. Leur recherche systématique, par une fouille plus fine, apporterait beaucoup à la restitution globale des structures funéraires.

Un second thème va proposer au fouilleur de fausses évidences, après l'ouverture de la tombe : les pratiques et les coutumes liées à la sépulture. Passons rapidement sur le dépôt des vases, dont la disposition ne semble pas préter à discussion : il s'agit bien d'offrandes et leur répartition dans la tombe, près de la tête, aux pieds ou sur les jambes est aisément identifiable (mais le sens de cette répartition est-il vraiment perçu ?). Plus délicate, l'interprétation des objets de parure n'a peut-être pas suffisamment retenu l'attention des fouilleurs. Bracelets, bagues, colliers, boucles de ceinture sont-ils déposés dans la tombe à côté du corps, sont-ils au contraire portés par le défunt, font-ils partie du costume funéraire ? Il s'agit là de deux pratiques opposées, la première (dépôt de bijoux) étant une vieille tradition gallo-romaine, déjà attestée dans les incinérations du I^e s. avant J.-C., la seconde (inhumation habillée) apparaissant comme une influence germanique et tardive (V^e ? ; VI s. ?). D'où la nécessité de bien poser la question lors de la fouille : les objets de parure dénotent-ils l'une ou l'autre pratique, ou un mélange des deux ? Au stade descriptif de la tombe, cette question est donc primordiale, et sa répercussion sur le plan analytique se retrouvera dans l'approche des faciès culturels et chronologiques.

Toujours dans le domaine des pratiques funéraires, la position du ou des corps réserve aussi quelques pièges au fouilleur pressé. En particulier, la position des avant-bras, indice révélateur de traits culturels, ne peut-être assurée par la seule observation des os longs, fréquemment déplacés lors de la décomposition dans une structure creuse. Seule la localisation des métacarpiens, lorsqu'ils sont en connexion anatomique, peut fournir un indice formel. Ce type d'observation, sans requérir la présence d'un anthropologue sur la fouille, nécessite une connaissance précise de l'ostéologie humaine. Depuis les avant-bras allongés le long du corps, prédominants dans les tombes tardo-romaines, jusqu'aux mains jointes sur le thorax dans les tombes médiévales, l'évolution de la disposition des avant-bras, et surtout le sens de cette pratique, sont encore mal cernés et méritent une attention particulière. La même remarque concerne la position des pieds qui peuvent être joints - et donc liés lors de l'inhumation - ou écartés, les membres inférieurs étant parallèles.

Un troisième aspect des coutumes funéraires concerne la réutilisation des tombes et la réduction des corps. Une étude récente a montré que cette pratique, très rare à la fin de l'Antiquité, se développe au cours du haut Moyen-Age pour devenir prépondérante vers le XI$^{e}$-XII$^{e}$ s. (Crubézy 1986). Dans ce domaine un progrès important peut être rapidement obtenu par des comptages précis. Là encore, un minimum de connaissance anthropologique s'impose pour identifier le nombre de corps ayant fait l'objet d'une réduction. Quantitativement, des questions se posent aussi lors de la fouille. Le soin apporté à la réduction d'un corps (ou l'absence de soins), l'emplacement choisi pour le dépôt des ossements réduits, le respect ou la destruction du mobilier des inhumations réduites sont autant d'indices pouvant éclairer l'attitude des vivants et leur perception de l'au-delà. On citera deux exemples pris à Lunel-Viel dans la nécropole des Horts (VI$^{e}$-VII$^{e}$ s.) où deux tombes voisines montrent dans un cas une réduction très soignée dans une structure annexe prévue à cet effet, dans l'autre cas des os brisés et épars autour de la seconde inhumation. L'enjeu de telles observations est de savoir si le développement de la réutilisation des tombes est lié à une baisse du respect de la sépulture, ou, comme c'est plus probable, à l'affirmation croissante du groupe social ou de la famille, la tombe devenant progressivement collective.

A ce stade du questionnement, l'archéologue ne peut plus prétendre couvrir tout le champ de recherche ouvert par le problème du groupement des sépultures et celui du recrutement de la nécropole. Seul l'anthropologue peut apporter, ou tenter d'apporter, des réponses à ces questions. Dans ce domaine, tout reste à faire. Longtemps négligés, recueillis sans soins ou laissés sur le site après la fouille, les ossements n'ont jamais fait l'objet de recherches d'envergure. Plus encore que pour les problèmes de typologie architecturale ou de rites, il faut donc insister sur la nécessité absolue de constituer des séries de référence, tâche que les fouilles récentes ou à venir doivent mettre au premier rang de leur programme. De la même façon que les questions précédentes, ce problème est à envisager dès le début de la fouille, en concertation avec un anthropologue. Ce spécialiste, dont la présence permanente sur le chantier n'est pas forcément requise si le fouilleur dispose d'une bonne formation à l'ostéologie humaine, n'intervient pas seulement après la fouille mais doit pouvoir guider le choix des méthodes de relevé et de prélèvement des squelettes.

Les aspects qui viennent d'être évoqués touchent essentiellement à la qualité des observations et à leur précision. Pour être correctement interprétées et dégagées de l'anecdote, ces données doivent être situées dans des séries. En clair, la fouille de la nécropole doit tendre vers une étude quantitative des éléments de datation, de la typologie, des pratiques funéraires, et bien évidemment des données anthropologiques. On l'a vu précédemment, l'un des principaux obstacles à l'avancement des recherches fut longtemps l'exiguité des fouilles. D'où la nécessité dès le début d'une recherche de poser la question : "sera-t-il possible de fouiller une grande partie de la nécropole, sinon la totalité ?" Au stade actuel de la recherche, le progrès des connaissances ne se fera pas au moyen de nouveaux échantillons de 10 ou 20 tombes, dont on a déjà des dizaines d'exemples. Pour avoir fouillé ou participé à l'étude de plusieurs de ces "bouts de nécropoles", je mesure les lacunes et les limites de cette démarche. Non pas qu'elle soit inutile. Confrontées à quelques nécropoles de référence, ces recherches partielles fourniront à coup sûr une riche documentation et viendront nuancer ou conforter les données recueillies sur des fouilles exhaustives, forcément peu nombreuses et isolées.

Si l'on veut bâtir une archéologie globale du domaine funéraire, il reste à replacer la nécropole dans son contexte. C'est là encore une démarche peu pratiquée dans nos régions jusqu'à présent. Repérer l'habitat correspondant à la nécropole fouillée, mettre en relation la chronologie des deux sites : l'habitat et la nécropole apparaissent-ils et disparaissent-ils aux mêmes dates ; y-a-t-il une ou d'autres nécropoles, où ? ; la nécropole s'est-elle installée en rase campagne, au bord d'une voie, sur un habitat antérieur, près d'un édifice religieux ? ; telles sont les questions posées par une enquête multiforme ou la prospection, la fouille, la toponymie doivent avoir leur place. Tel est aussi l'un des buts de notre Journée d'Etude que de tenter d'élargir l'angle de vision du domaine funéraire.

A une plus grande échelle encore, l'étude de la nécropole peut être un facteur déterminant pour l'étude des faciès régionaux de la culture matérielle. Un problème majeur des recherches sur l'Antiquité tardive et le proto Moyen-Age réside dans l'évaluation de l'impact des "invasions germaniques" sur le peuplement et les mentalités en Gaule méditerranéenne. Ce fait historique dont on a longtemps exagéré la portée, avant de tendre à la négliger, reste à étudier précisément. Déjà les changements radicaux que l'on observe à Lunel-Viel vers la fin du V$^{e}$ s. dans les structures tombales, les pratiques funéraires et l'organisation de la nécropole montrent l'importance des bouleversements survenus à cette époque. Ces changements sont-ils imputables à l'évolution des croyances religieuses ? La présence de deux stèles chrétiennes dans la nécropole des Horts tend à accréditer cette hypothèse, mais le développement de la pratique de l'inhumation habillée, attestée dans plus de 60% des tombes de cette nécropole, dénote parallèlement une influence germanique. La même influence est manifeste dans le choix des éléments de parure : plaque-boucles, fibules, boucles d'oreilles sont majoritairement des productions wisigothiques. Influence commerciale, culturelle, ou intégration des nouveaux arrivants ? Il faudra pour répondre à cette question attendre le résultat de l'étude anthropologique comparée des nécropoles de Lunel-Viel, celle du Verdier, de tradition gallo-romaine (III$^{e}$-V$^{e}$ s.) et celle des Horts (VI$^{e}$-VII$^{e}$ s.) en profonde rupture avec l'héritage antique.

Depuis l'identification de la tombe jusqu'à l'insertion de la nécropole dans son environnement socio-culturel, cette mise en question de l'archéologie funéraire voulait proposer un cadre méthodologique minimum pour l'étude d'une nécropole. Aux questions posées, dont la liste n'est certainement pas exhaustive, aucune réponse catégorique n'a été apportée. Il s'agissait surtout de faire l'inventaire des pistes à défricher et de poser quelques jalons.

Toutes ces questions dessinent, malgré leur diversité, un champ d'étude cohérent ou, si l'on préfère, une problématique.